



Compte-rendu d'Activités

2025



Mission Locale
ALJAM Montargis Glen
CENTRE VAL-DE-LOIRE

Sommaire



• Rapport Moral	2
• Contexte local	3
• Présentation de la Mission Locale	4
• Les politiques publiques en faveur des jeunes en 2024.....	9
• Bilan d'activités 2024.....	11
• Rapport financier	20
• Orientations 2025 - Conclusion	26



Rapport moral

L'exercice 2025 s'achève dans un contexte paradoxal.

Jamais les besoins d'accompagnement des jeunes n'ont été aussi importants. Jamais les enjeux d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité, au logement, à la santé ou à la citoyenneté n'ont été aussi déterminants pour la cohésion de nos territoires. Pourtant, dans le même temps, les moyens accordés aux structures qui assurent quotidiennement cette mission de service public tendent à se réduire.

La Mission Locale de Montargis-Gien a connu en 2025 une diminution significative de ses financements, conséquence directe des arbitrages budgétaires nationaux et des contraintes pesant sur les finances publiques. Cette situation n'est pas isolée. Elle concerne aujourd'hui de nombreuses Missions Locales en France et soulève une question fondamentale : quelle place notre pays souhaite-t-il réellement accorder à sa jeunesse ?

Depuis plus de quarante ans, les Missions Locales constituent le premier réseau d'accompagnement global des jeunes. Elles ont démontré leur efficacité, leur capacité d'innovation et leur ancrage territorial. Elles accompagnent les jeunes vers l'emploi, mais également vers l'autonomie, l'accès aux droits, la santé, la mobilité et la citoyenneté. Elles interviennent souvent là où les autres dispositifs atteignent leurs limites. Pourtant, alors que les exigences qui leur sont fixées augmentent, les ressources qui leur sont allouées diminuent.

Cette contradiction fragilise progressivement un modèle reconnu par l'ensemble des acteurs publics. Elle crée une incertitude permanente qui ne favorise ni l'investissement, ni l'innovation, ni la sécurisation des parcours des jeunes. Malgré ces difficultés, notre Mission Locale a poursuivi l'ensemble de ses missions avec détermination. Les résultats obtenus en 2025 sont avant tout le fruit de l'engagement exceptionnel des professionnels qui composent notre association. Je tiens à leur rendre un hommage appuyé.

Conseillers, chargés de projets, personnels administratifs, encadrants, représentants du personnel : chacun a contribué à maintenir un niveau de service élevé malgré un environnement de plus en plus contraint. Je remercie également les membres du Bureau qui ont su accompagner les décisions parfois difficiles rendues nécessaires par la situation financière. Mais notre responsabilité est aussi d'anticiper.

Les perspectives budgétaires pour 2026 laissent apparaître une baisse prévisionnelle de recettes estimée à près de 140 000 euros. Une telle diminution ne peut être absorbée sans adaptation de notre organisation. C'est pourquoi nous avons engagé dès cette année un travail de restructuration et de transformation de notre modèle économique. Cette démarche n'est pas un choix de confort ; elle est une nécessité pour préserver la pérennité de l'association et garantir la continuité de ses missions.

Notre objectif est clair : protéger au maximum l'accompagnement des jeunes tout en adaptant nos moyens aux ressources disponibles. Cette restructuration, cette transformation devra être conduite avec responsabilité, transparence et dialogue.

Rapport moral

Elle devra également préserver ce qui constitue l'essence même des Missions Locales : la proximité, l'écoute, l'accompagnement global et la capacité à construire des réponses individualisées. L'essence de vie à la Mission Locale c'est le travail de l'équipe d'accompagnants. Ce sont eux qui font vivre la Mission Locale et je tiens encore à les remercier pour leur incroyable travail face aux difficultés grandissantes des jeunes, notamment en termes de santé physique et psychologique.

L'intégration progressive des Missions Locales au sein du Réseau Pour l'Emploi représente une opportunité de renforcer les complémentarités entre acteurs de l'emploi. Mais cette évolution ne doit pas conduire à diluer l'identité des Missions Locales ni à remettre en cause leur expertise spécifique auprès des jeunes.

Nous continuerons à défendre une conviction forte : l'accompagnement des jeunes ne peut se limiter à une logique de placement dans l'emploi. Il doit prendre en compte l'ensemble des dimensions de la vie des jeunes afin de construire des parcours durables.

Nous appelons également à l'ouverture d'une réflexion nationale sur le financement des Missions Locales. Il apparaît aujourd'hui indispensable de sortir d'une logique de financements annuels et de dispositifs successifs qui fragilise les structures et limite leur capacité de projection. Les Missions Locales ont besoin d'une visibilité pluriannuelle et d'un financement partagé entre les différents ministères concernés par leurs actions : emploi, jeunesse, éducation, cohésion sociale, santé et logement.

L'accompagnement des jeunes constitue un investissement pour l'avenir de notre pays. Chaque euro consacré à leur insertion représente un levier de développement économique, de cohésion sociale et de prévention des exclusions.

À l'aube de l'année 2026, notre association aborde cette nouvelle étape avec lucidité mais également avec confiance. Lucidité sur les difficultés qui nous attendent. Confiance dans la capacité de nos équipes, de notre bureau, de nos administrateurs, de nos partenaires et de nos financeurs à construire ensemble les solutions nécessaires.

La Mission Locale de Montargis-Gien a toujours su s'adapter aux évolutions de son environnement. Elle continuera à le faire avec la même détermination et la même ambition : offrir à chaque jeune de notre territoire les moyens de construire son avenir.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement à nos côtés.

Le Président
Jacques-Eric DELATRE

Présentation de la Mission Locale

L'AIJAM, Mission Locale de Montargis-Gien aide les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre les problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement sur l'ensemble des communes de l'arrondissement et sur celles des cantons de Sully-sur-Loire et d'Ouzouer-sur-Loire.

La Mission Locale participe à la mise en œuvre des mesures et dispositifs d'insertion nationaux, régionaux et locaux dans le cadre du **Service Public pour l'Emploi** et auprès des **politiques locales**. Elle favorise la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou compléter les actions qu'ils conduisent.

Financée par l'Etat, la Région Centre, le Département, les communes et les partenaires sociaux, en collaboration avec **France Travail** et l'ensemble des services publics de l'arrondissement, elle développe des **services d'aide à la formation, à l'emploi et d'aide sociale** auprès des jeunes dans le cadre d'un réseau de partenaires.

Outre les actions d'accompagnement, d'information et d'orientation, elle conduit sur l'arrondissement des actions spécifiques auprès de public jeune, des entreprises et des collectivités locales. Elle est prescriptrice de mesures (contrats aidés, formations, aides diverses...) et signataire des conventions de PEC CAE. Elle participe à l'action de lutte contre le Décrochage Scolaire.

Extrait du Protocole 2010

Le protocole 2010 des Missions Locales s'inscrit dans la continuité des Protocoles signés en 2000 et 2005. Il renouvelle pour cinq ans, en tenant compte de l'évolution du contexte d'intervention des Missions Locales, un engagement commun et ambitieux pour le réseau. Il constitue par ailleurs, avec la Charte de 1990, la référence commune et explicite des statuts de chacune des Missions Locales.

Les Missions Locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes se sont développées à partir de 1982 par la volonté conjointe des communes et de l'Etat, puis de celle des régions en 1993, réaffirmée en 2004, pour organiser localement une intervention globale au service des jeunes, de 16 à 25 ans révolus, en quête d'un emploi durable et d'une autonomie sociale. Elles constituent aujourd'hui, en tant que pivot de l'accompagnement des jeunes, un réseau placé au cœur des politiques publiques d'insertion des jeunes.

Inscrites désormais dans le Code du travail aux articles L5314-1 et s. et partie intégrante du service public de l'emploi, les Missions Locales accompagnent tous les jeunes sortis du système scolaire, avec ou sans qualification, en particulier ceux ayant le moins d'opportunités. Elles leur proposent un accompagnement gratuit ainsi que des solutions, dans la perspective de leur insertion professionnelle et sociale.

A ce titre, elles sont aussi reconnues par le Code de l'Education en ses articles L313-7 et L313-8 comme un partenaire incontournable de la lutte contre le décrochage scolaire.

Les Membres de l'AIJAM

L'AIJAM est composée de membres représentant 4 collèges (collèges précisés à l'article 5 des statuts de l'AIJAM)

1^{er} Collège : Représentants des Administrations et Organismes publics :

la Sous-Préfecture, la DDETS, France Travail, la DRAJES et le CIO.

2^e Collège : Représentants des communes ou de leurs groupements et autres collectivités territoriales :

- 4 élus issus des communes de la communauté d'Agglomération Montargoise ,
- Des élus issus des communes de la zone rurale du Montargois, 1 par groupement de communes : CC Les 4 Vallées, CC de la Cléry du Betz et de l'Ouanne et CC Canaux forêts en Gâtinais.
- 2 élus issus des communes de la communauté de communes du Giennois
- Des élus issus des communes de la zone rurale du Giennois, 1 par groupement de communes : CC Berry Loire Puisaye et CC Val de Sully.
- Des élus du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

3^e Collège : Partenaires économiques et sociaux :

Des représentants des Chambres consulaires et des groupements professionnels.

4^e Collège : Représentants des associations :

Des représentants des associations

7 membres composent le bureau

Président : Jacques DELATRE (2^e collège)

Vice-Président : David BOUCHER (2^e collège)

Secrétaire : Claude MACON (3^e collège)

Secrétaire adjointe : Florence KERSULEC (1^{er} collège)

Trésorière : Sylviane HOUDRE (2^e collège)

Trésorier adjoint : *Poste vacant*

Membre : Catherine BOURGOIN (2^e collège)

Le partenariat

Les financeurs

L'AIJAM est financée pour ses actions principales (AIO, accompagnement vers l'emploi, observation, animation, ingénierie) et pour ses actions spécifiques (accompagnement social, accompagnement RSA, appui psychologique, PIC VAE, 100 Chances 100 Emplois, Boost Apprentissage...) par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les communes à travers les communautés d'agglomération et de communes.

Le partenariat institutionnel

La Mission Locale est membre du **Service Public pour l'Emploi**. Elle participe à ce titre à la mise en place des politiques publiques pour l'emploi sur l'arrondissement et à leur suivi aux côtés des services de l'État, de la Région Centre, du Département du Loiret, de France Travail et d'autres partenaires.

Les partenariats associés

La Mission Locale agit auprès des jeunes en partenariat avec :

- France Travail,
- CAP Emploi,
- le CIO, les établissements scolaires,
- les chambres consulaires, les entreprises et groupements (MEPAG),
- les collectivités locales et les associations,
- les associations d'insertion par l'économie (ALPEJ, APAGEH, SEG, Gâtinais Emploi, ADS...),
- les organismes de formation,
- les collectivités locales et leurs services (CCAS, services jeunesse, PIJ...),
- les services de prévention (prévention spécialisée, agents de tranquillité),
- les services éducatifs et d'aide au logement (SAO, CHRS, ETAPE, OPAC, HAMOVAL, IMANIS),
- Les services éducatifs et de justice, CAE, SPIP, IME,
- Les autres services, associations et organismes (Maison du Département, CAF, CPAM, ASP, UDAF, Espace...).



Accueil du public

Montargis

Centre Nelson Mandela - 31, av. Chautemps
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

02 38 98 73 60

mlmontargis@aijam.com



Gien



30, rue Paul Bert

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30



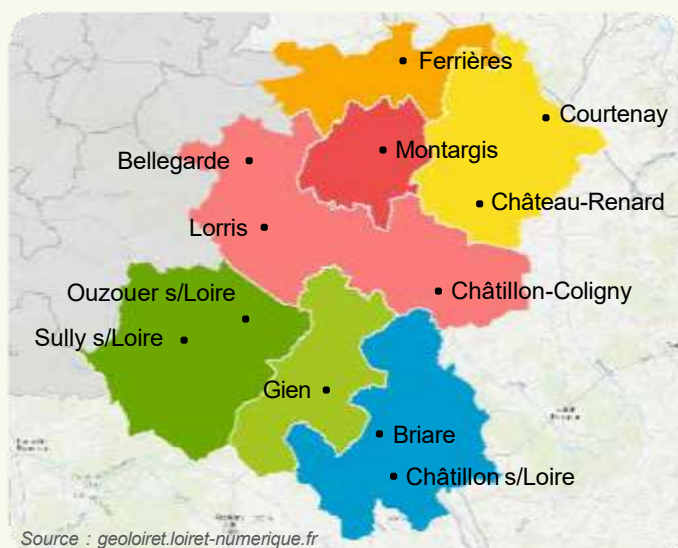
02 38 67 25 62



mlgien@aijam.com

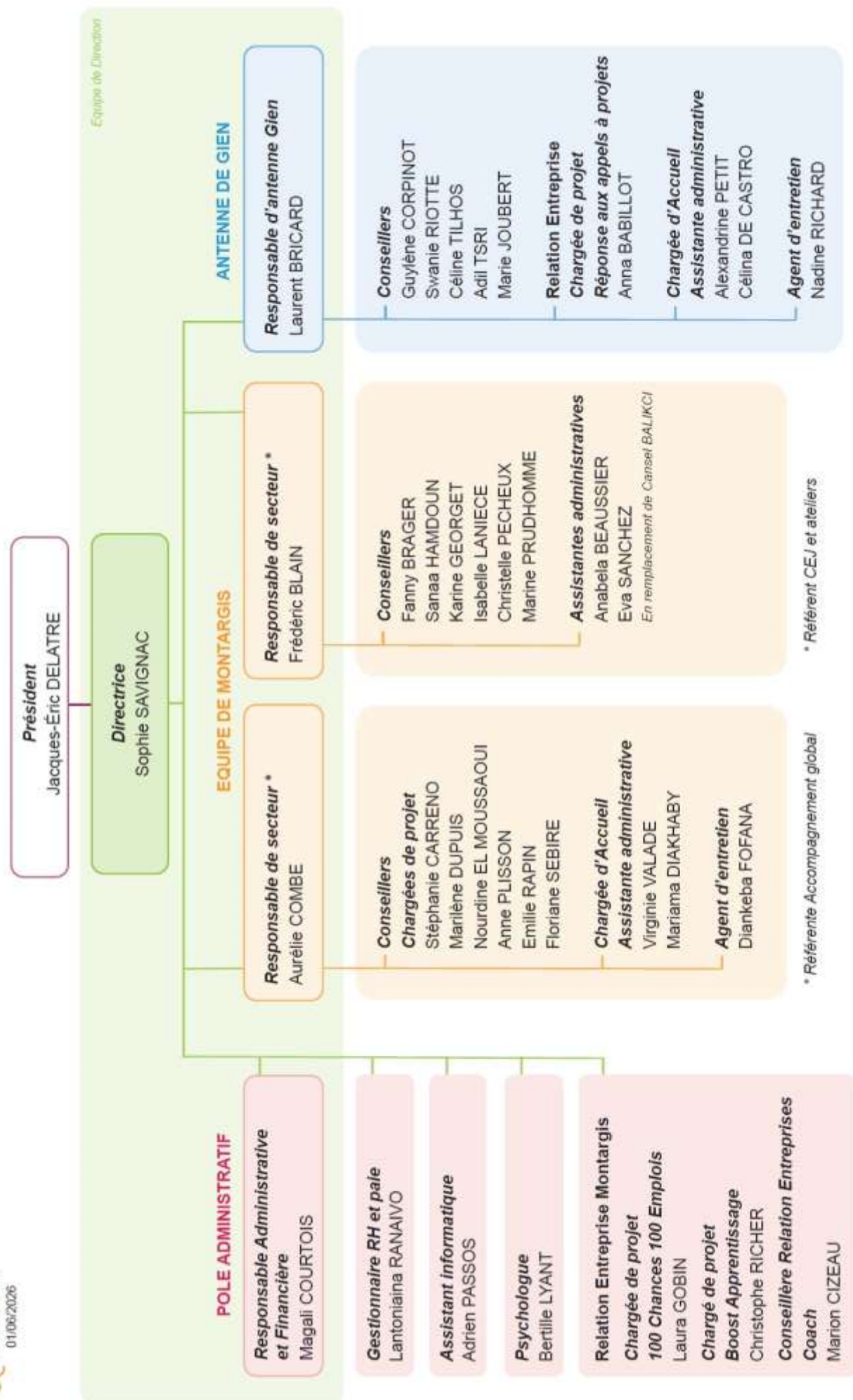
Permanence dans les communes

*Prise de rendez-vous
au 02 38 98 73 60 pour le Montargois
et au 02 38 67 25 62 pour le Giennois*



Source : geoloiret.loiret-numerique.fr

Communes	Adresse	Référent	Jour par mois
BELLEGARDE	Maison de l'intercommunalité 4 avenue de la Quiétude	Anne PLISSON	Dernier mardi 14h-17h
CHATEAU-RENARD	CCAS - 157 route de Châtillon	Anne PLISSON	Dernier jeudi 9h-12h30 13h30-16h
CHATILLON-COLIGNY	Maison des Services 8 chemin de la Messe	Sanaa HAMDOUN	1 ^{er} jeudi 9h-12h30 13h30-16h
COURTENAY	Mairie 1, place Honoré Combes	Fanny BRAGER	2 ^e et 4 ^e jeudis 9h-12h30 13h30-16h
FERRIERES	Maison France Services 13, rue du Lion d'Or	Nourdine EL MOUSSAOUI	Dernier mardi 14h - 17h
LORRIS	Centre médico-social 7 route de la Fôret	Emilie RAPIN	Dernier lundi 8h30-12h
BRIARE	Centre Médicosocial Rue des Grands Jardins	Adil TSRI	Dernier jeudi 9h-12h 13h30-16h
CHATILLON-S/LOIRE	Centre Médicosocial Rue de la Boyaudière	Guylène CORPINOT	Dernier mardi 9h-12h 13h30-16h30
OUZOUER-S/LOIRE	Espace O Jeunes 30 rue Henry Millet	Guylène CORPINOT	Dernier mercredi 9h - 12h
SULLY-S/LOIRE	Maison pour Tous 32, boulevard Jeanne d'Arc	Swanie RIOTTE	2 mardis/mois 9h-12h 13h30-16h30



Notre offre de service



JEUNES

- Repérage, mobilisation des jeunes
- Accueil, Information, Orientation
- Accompagnement à la construction et à la mise en œuvre du parcours du jeune



ENTREPRISES

- Organisation de sessions de recrutement
- Sélection de profils
- Mise en place de contrats aidés
- Intégration et suivi du jeune dans l'emploi
- Promotion de secteurs d'activité



TERRITOIRE

- Participation au diagnostic de territoire et identifier les problématiques du jeune public
- Participation aux actions visant l'insertion durable des jeunes et le développement économique local, en complémentarité avec nos partenaires

Compétences des financeurs

Compétences principales

ÉTAT RÉGION DÉPARTEMENT BLOC LOCAL

Compétences secondaires



Les politiques publiques en faveur des jeunes en 2025

Les politiques publiques de la Région

Le PRDF, Plan Régional de Formation du Conseil Régional

Pour permettre la concrétisation du droit à la formation tout au long de la vie, contribuer à l'élévation du niveau de qualification des habitants et réussir l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes, la Région Centre intervient en faveur de la qualification des actifs demandeurs d'emploi en proposant une offre de formation diversifiée en lien avec les besoins de compétences repérés sur le territoire.

Les formations proposées aux demandeurs d'emploi (parcours métiers) doivent leur permettre d'élaborer un projet professionnel, d'acquérir les premiers gestes professionnels d'un métier, de se préparer à créer ou à reprendre une entreprise ou de se former à un métier.

Ces parcours de formations permettent aux demandeurs d'emploi et notamment les plus fragilisés, de développer leurs compétences en lien avec les besoins du marché du travail et de renforcer leurs chances d'accéder durablement à l'emploi.

Certaines de ces formations sont déclinées en modules de compétences professionnelles et permettent la contractualisation d'un parcours adapté à leurs compétences et à leur objectif professionnel.

La Région propose également une **gamme de 5 visas libres savoirs** accessible aux habitants mais prioritairement pour les demandeurs d'emplois.

Ces actions, de courte durée, permettent de mettre à jour les compétences essentielles et savoirs fondamentaux pour favoriser l'autonomie et l'accès à l'emploi. Parmi ces 5 visas, trois d'entre eux sont accessibles par une formation à distance (Visa pro numérique, anglais pro ou langues pro et trois en un).

La cartographie des Espaces libre savoirs et des organismes délivrant des visas est disponible sur www.libres-savoirs.regioncentre.fr. Elle fournit les coordonnées des organismes et permet de visualiser en temps réel le nombre de visas disponibles par catégorie.

Les Chéquiers TER

Des chéquiers TER de 10 voyages peuvent être délivrés à chacun des jeunes en parcours d'insertion professionnelle afin de circuler gratuitement sur les lignes TER lors de leurs prospections d'emploi ou de formation.

YEP'S : le Pass' des jeunes

La Région Centre Val de Loire soutient les jeunes de 15 et 25 ans et leur propose de nombreux avantages via le pass' YEP'S :

- des services d'information pour s'orienter, trouver un stage ou un apprentissage, bénéficier d'infos santé, pratiques, légales...
- des aides pour étudier, évoluer, bouger, découvrir, se détendre, se distraire, se loger, se soigner, s'équiper...

Pour en savoir plus : www.yeps.fr

Le Combo Parfait

Depuis novembre 2020, le Combo Parfait regroupe des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes, destinées aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi. Les formations proposées mènent vers des métiers de proximité, en lien direct avec les besoins de l'économie locale.

Durant toute la durée de la formation, les jeunes bénéficient d'une rémunération, qui s'élève désormais à 500 € par mois. Un moyen efficace pour eux d'acquérir les premiers gestes et de se former à un métier d'avenir, après avoir défini un projet professionnel personnalisé.



Pour en savoir plus : <https://www.orientation.centre-valdeloire.fr/actualites/le-combo-parfait-le-pack-gagnant-pour-vous-former>

La politique nationale pour l'emploi

#1jeune1solution

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Pour en savoir plus : www.1jeune1solution.gouv.fr



Nouveautés dans la réforme de l'apprentissage

Le contrat d'apprentissage concerne toute personne âgée de 16 à 29 ans révolus. Le contrat peut être exécuté en partie à l'étranger pour une durée qui n'excède pas 1 an et dont la durée en France est de minimum 6 mois.

L'embauche d'apprenti peut se faire tout au long de l'année, et est beaucoup moins contrainte par le rythme scolaire. L'apprenti peut bénéficier d'une aide de 500 € pour financer son permis de conduire.

Pour en savoir plus : www.alternance.emploi.gouv.fr

PEC : Parcours Emploi Compétences

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le **trityque emploi-formation-accompagnement** : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Pour en savoir plus : www.travail-emploi.gouv.fr

Bilan d'activités 2025

5 296
jeunes
en contact

2 882
jeunes
accompagnés

1 307
jeunes
1^{er} accueil

Entrées en situation

Situation	Nombre d'entrées en situation	Nombre de jeunes	% par rapport au nombre de jeunes suivis
Contrat en alternance	121	118	4,1 %
CDD	3 083	857	29,7 %
CDI	264	235	8,2 %
Formation	433	341	11,9 %
Stage en entreprise	435	309	10,7 %
Scolarité	104	102	3,5 %
Service civique	80	47	1,6 %
Total	4 520	1 657	57,5 %

4 520 entrées en situation
pour 1 657 jeunes.

57,5 % des jeunes accompagnés en 2025
sont **entrés en situation**.

Un jeune peut avoir
bénéficié de plusieurs
entrées en situation.

Conventions sur les activités spécifiques

	2025	2024	Variation
Nb de PACEA	1 037	635	63,31 %
Nb de CEJ	531	530	0,19 %
Nb d'accompagnement FAJ	74	67	10,45 %
Nb d'accompagnement Psy	157	157	0,00 %
Nb d'entretiens Psy	545	486	12,14 %
Nb de suivi RSA	133	119	11,76 %

Aides apportées aux jeunes

Fonds d'aide aux jeunes :

168 aides pour subsistance, emploi, formation, logement, mobilité ou santé, demandées au titre du FAJ pour 122 jeunes => 29 352 euros

Allocation PACEA :

Une enveloppe de 116 946 € a été allouée aux jeunes en PACEA.

Aide aux permis et à la mobilité :

- 205 chèquiers TER
- 10 places financées en permanence par la ville de Montargis
- 20 prescriptions de permis dans le cadre du combo parfait / 12 dossiers acceptés – 4 jeunes ont obtenu le permis en 2025

Actions partenariales 2025

- Participation aux réunions du *Service Public pour l'Emploi*
- **SPRO : Service Public Régional d'Orientat**
En collaboration avec le CIO, France Travail, la Chambre de Métiers (CAD), la CCI, le PIJ de Châlette, Transition Pro.
- **CTA** : comité technique de proximité : régulation pour les entrées en IAE
- **Réunions de suivi et de pilotage** : plan de formation, Espaces Conseil VAE, Contrats de Ville, CISPD, CLPE...
- Commissions de suivi CEJ
- Développement du partenariat avec les 2 ADS : suivi RSA



Autres actions 2025

- Organisation et participation aux *forums Emploi*
- *Job dating*



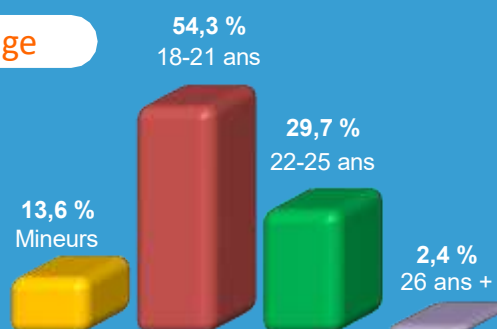
Profil des jeunes suivis

Par sexe

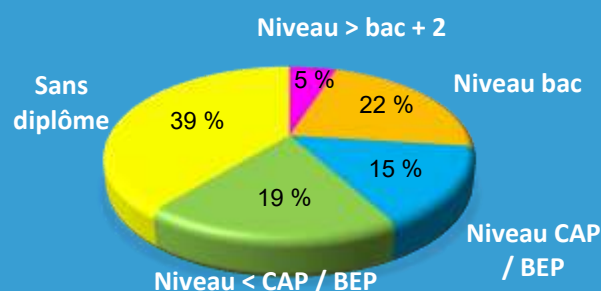


Dont 19,4 % de jeunes issus des quartiers prioritaires

Par âge

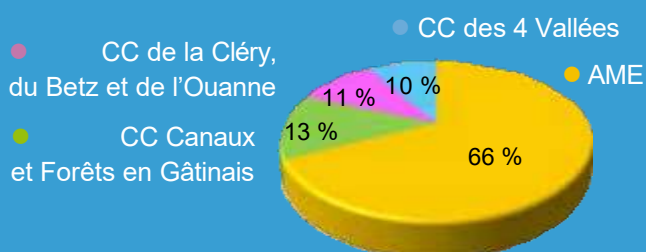


Par niveau d'études

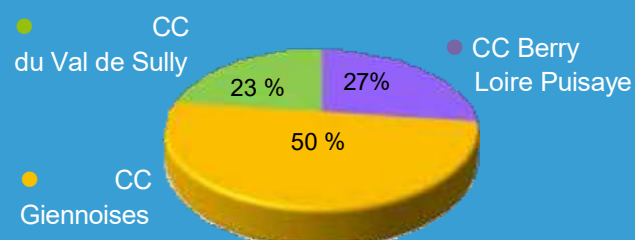


Provenance des jeunes suivis

69 % du Montargois



31 % du Giennois



ZOOM sur des actions spécifiques

100 Chances 100 Emplois



Accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans vers et dans l'emploi dans le cadre du Programme Opérationnel National pour la mise en œuvre de l'Initiative Européenne pour la Jeunesse (IEJ).



Objectif

Favoriser l'accès à l'emploi de jeunes grâce à l'accompagnement proposé par le collectif des entreprises partenaires et les acteurs de l'emploi.



Public concerné

Jeunes de 18 à 25 ans
avec un projet professionnel confirmé



Au programme :

- Un rendez-vous et/ou une réunion d'information collective
- Une semaine de coaching
- Un Comité d'Acteurs Economiques
- Un Suivi de 6 mois (renouvelable) par la Mission Locale



En 2025, 132 jeunes sensibilisés
35 en programme de coaching

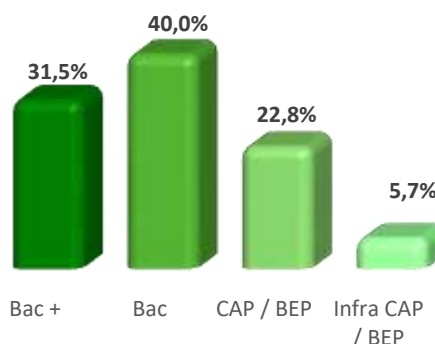


50,8 %



49,2 %

dont 25,7 % jeunes
résidant en QPV



60 % des participants ont eu accès à l'emploi au cours de leur programme dont

- ➔ 25,7 % en CDI ou CDD de + de 6 mois
- ➔ 34,28% en CDD de moins de 6 mois
- ➔ 14,3 % en contrat en alternance
- ➔ 5,7 % en formation qualifiante ou POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)

- 11 jeunes bénéficiaires d'une PMSMP



40 entreprises sur le bassin de Montargis, piloté par la Mission Locale, Adecco et Hutchinson.

35 entreprises sur le bassin de Gien, piloté par la Mission Locale et ACMM NUC.

Pour en savoir plus : <https://www.100chances-100emplois.org>



Le Contrat d'Engagement Jeunes

Le CEJ est mis en place depuis le 1^{er} mars 2022 et remplace la Garantie Jeunes



Public concerné

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.



Objectif

Définir le projet professionnel et trouver un emploi en bénéficiant d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois.



Programme

- Accompagnement programmatique intensif et personnalisé
- Ateliers diversifiés pour répondre aux besoins des jeunes

Le jeune bénéficie

- d'un accompagnement avec un conseiller dédié tout au long de son parcours
- d'un programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures par semaine
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois sous condition

Le **parcours individualisé** repose sur

- le suivi individuel par un conseiller référent
- le positionnement sur des ateliers collectifs internes à la ML ou proposés par des partenaires
- la réalisation de stages et immersions en entreprise pour découvrir différents métiers
- l'accès à la formation
- la réalisation de missions d'utilité sociale
- une entrée en prépa-apprentissage
- des aides pour faciliter son quotidien et lever les freins d'accès à l'emploi



Ça se passe sur

1jeune1solution.gouv.fr



Organisation sur Montargis

5 conseillers CEJ pilotée par le Responsable de secteur CEJ

- Animation des ateliers
- Suivi individuel des jeunes en CEJ
- Participation de l'équipe accompagnement global et relation entreprises sur l'animation de quelques ateliers thématiques

4 dates d'entrées par mois

Organisation interne sur Gien

2 conseillers CEJ pilotée par le Responsable d'Antenne de Gien avec l'appui technique du Responsable de Secteur CEJ

- Animation des ateliers
- Suivi individuel des jeunes en CEJ
- 2 dates** d'entrée par mois



Bilan au 31/12/2025

- 381 entrées sur Montargis
- 150 entrées sur Gien

Dont 530 entrées CEJ finançables

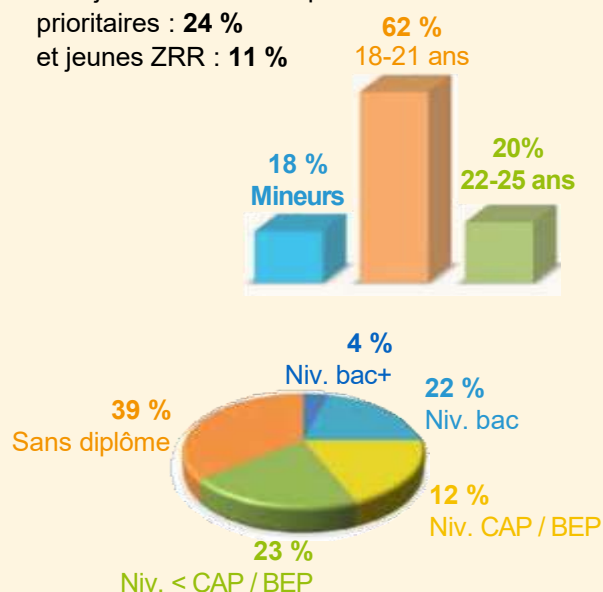


50,1 %  49,9 % 

dont jeunes issus des quartiers

prioritaires : **24 %**

et jeunes ZRR : **11 %**



Boost Apprentissage

Projet financé dans le cadre du contrat de plan Etat Région



Public concerné

Tous les jeunes de 16 à 25 ans ayant un projet professionnel validé et souhaitant accéder à un contrat d'apprentissage



Objectif

- Sensibiliser et promouvoir l'apprentissage auprès du public 16-25 ans
- Promouvoir et développer l'attractivité des métiers accessibles via la voie de l'apprentissage
- Développer le réseau déjà existant des entreprises et des partenaires et prospecter pour recueillir des offres sur le territoire Est du Loiret
- Assurer la mise en relation des jeunes, des CFA et des entreprises afin de favoriser les signatures de contrats
- Proposer un suivi dans l'emploi pour limiter les ruptures



Un bilan très positif...

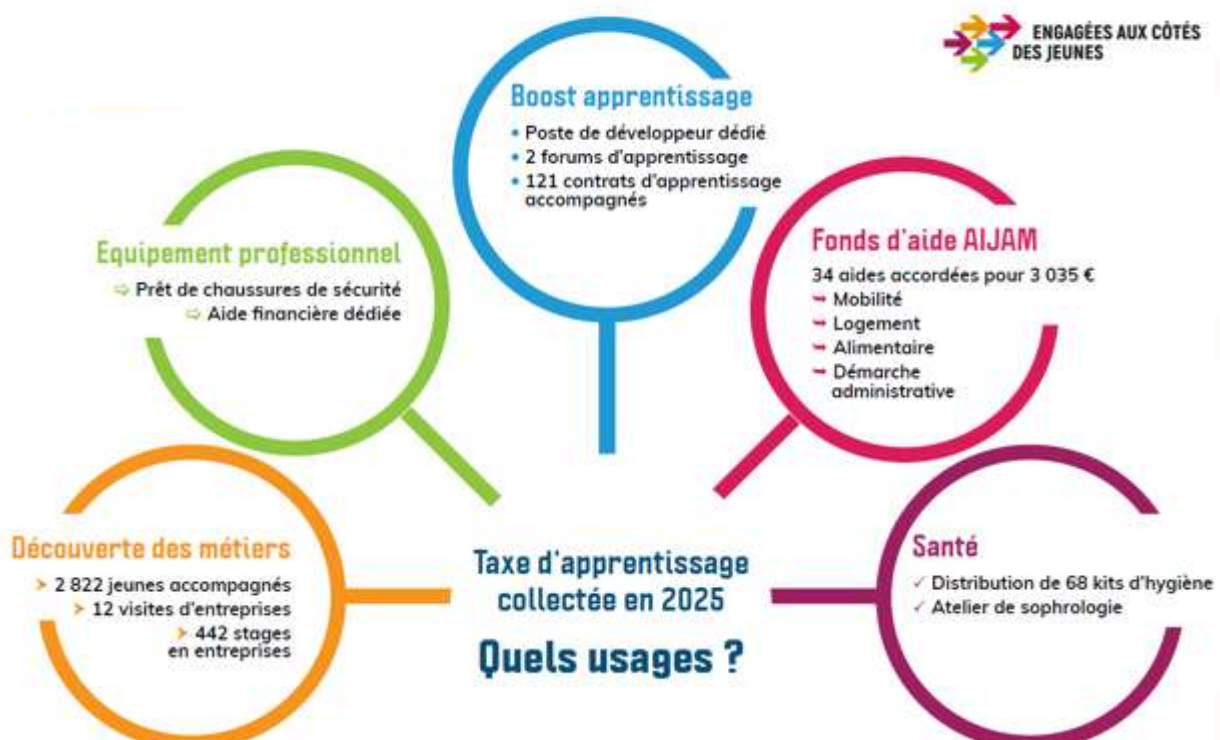
- **135 jeunes** accompagnés vers un contrat d'apprentissage
- 200 entreprises contactées et sensibilisées à l'apprentissage
- Une centaine d'offres collectées par le développeur dans les entreprises
- 20 CFA ou centre de formation mobilisés
- 121 contrats signés en 2025 par les jeunes accompagnés
- Deux interventions à destination des terminales dans des lycées pour promouvoir les services de la mission locale et l'apprentissage
- Un forum de l'emploi et de l'apprentissage organisé sur 2 jours à Montargis avec 10 stands et 1300 visiteurs.



Collecte taxe d'apprentissage

En 2025, certaines entreprises ont fait le choix de nous soutenir dans la réalisation de nos projets en nous versant une part hors quota de la taxe d'apprentissage, perçue tant que membre du Service Public Régional d'Orientation.

Cette contribution nous a permis de soutenir les jeunes isolés, en grande précarité, en disposant d'un fonds réactif pour faire face à des situations urgentes.



EVA 45

Montargis et Gien

L'AIJAM Mission Locale est partenaire de Transition Pro Centre Val-de-Loire (ex FONGECIF) pour le déploiement des Espaces Conseils en VAE (EVA).

Objectifs

Assurer une fonction d'information-conseil sur la Validation des Acquis et de l'Expérience.

Informers les personnes sur les caractéristiques et principes généraux de la VAE.

Réaliser un diagnostic de la situation afin de clarifier le projet et d'évaluer la pertinence de la VAE.

Assurer un conseil individualisé dans le choix des certifications.

Proposer un appui personnalisé tout au long de la démarche.

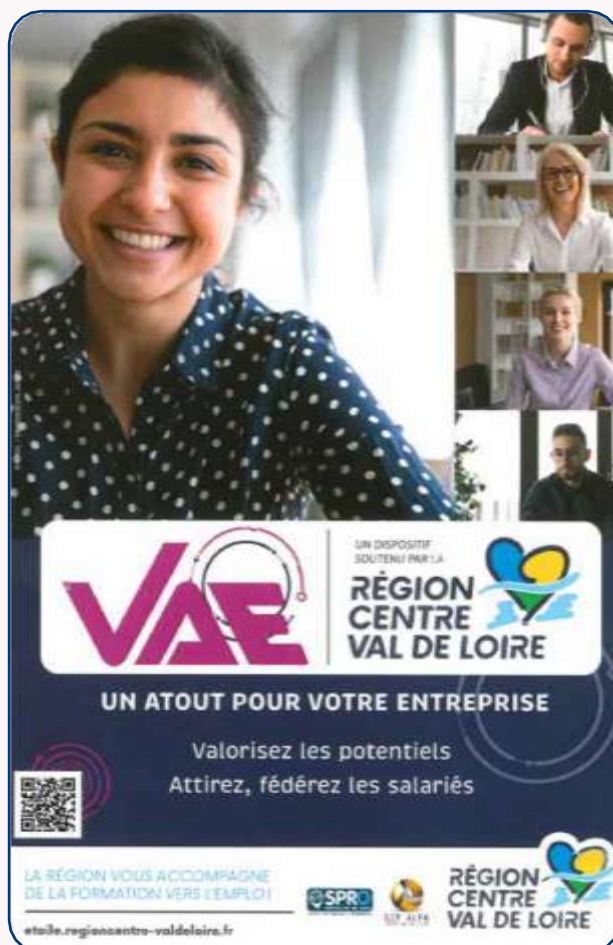
Public visé

Personnes se présentant à titre individuel.

Entreprises souhaitant développer la VAE auprès de leurs salariés.

Description de l'action

La Mission Locale assure un accueil de proximité dans ses locaux au Centre Nelson Mandela à Montargis et au 30, rue Paul Bert à Gien. La conseillère délivre des conseils dans le cadre d'entretiens individuels. L'Espace Conseil en VAE fournit une information actualisée sur l'ensemble des certifications inscrites au répertoire national des certifications



Bilan

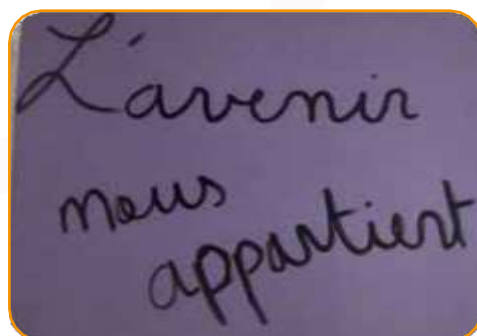
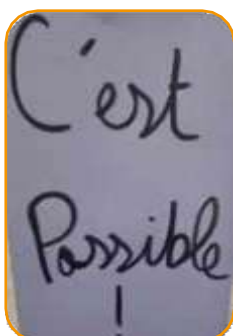
Sur le premier trimestre 2025, pour Montargis et Gien, 141 entretiens conseils ont été réalisés. Le public accueilli concerne des salariés et des DE. 13 appuis tout au long de la démarche effectués. Le marché a été repris par FAP suite au départ en retraite de notre chargée de projet en avril 2025.

	Coût unitaire €	Réalisés au 31/03/25	Coût facturé
		Factures T1	
M 1 - Entretiens	71	141	10 011 €
M 2 - Réunion d'information Collective RIC	90	0	0 €
M 2 - Développement	90	13	1 170 €
Enveloppe marché EVA 45			11 181 €



La Mission Locale en 2025

Au service des jeunes...



Et des entreprises locales locales



PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE L'ARMÉE DE TERRE

MERCREDI 30 AVRIL
MISSION LOCALE DE GIEN

02.38.67.25.62
mlgien@aljam.com



La Mission Locale en 2025



A l'écoute



Forums & Job dating





La Mission Locale en 2025

Ateliers diversifiés



PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE L'ARMÉE DE TERRE

MERCREDI 22 AVRIL
MISSION LOCALE DE GIEN

ATELIER



Stage

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

Période de stage en entreprise pour découvrir un métier, un secteur d'activité et/ou confirmer un projet

02.38.67.25.62
mlgien@ajjam.com

A SAVOIR



SIMULATIONS D'ENTRETIEN

VENDREDI 19 SEPTEMBRE
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

à la **MISSION LOCALE**
Centre Nelson Mandela - 31 avenue Chautemps

02-38-98-73-60
mlmontargis@ajjam.com

ATELIER

Partenariat enrichissant

LES CHATOYANTES
3^{ème} ÉDITION

FESTIVAL DE MUSIQUE & CULTURE ECO-CITOYEN & SOLIDAIRE

SARA LUGO & SELECTA
ANTWAN
SIU MATA
SPOINK
JIMENA ANGEL
ZAATAR
BIPARFAT
PETER DEAVES
SEA BASS BLUES
OAT MILK
ANNE CARDINEAU
GRUMPY O SHEEP
PIMAMBRE
HUGO Y3 PRADHARC
VAL & JEAN
MAR & BALT
SIGNOR NEUHOFF

11, 12, 13 JUILLET 2025

CHÂTEAU DE CEPOY - 1120 AU SUD DE PARIS

GÂTINAIS LOIRET

VENEZ RENCONTRER FAP À LA MISSION LOCALE !

LE 11 SEPTEMBRE DE 9H À 12H

Formations sur mesure : boutiques, langues, aide à la personne...
Accompagnement individuel et élan de compétences
Informations sur la VAE, les certifications...

GRAINES D'EMPLOI
2 SEMAINES POUR SEMER TON AVENIR

UNE FORMATION EN CONTRAT



LA MISSION LOCALE VOUS ACCUEILLE À SA PERMANENCE ÉPHÉMÈRE !

VENEZ RENCONTRER LE GROUPE ALTERNANCE LOIRET

MERCREDI 9 JUILLET DE 9H À 13H

VOUS CHERCHER UNE FORMATION EN ALTERNANCE ?
DES OFFRES SONT À VOUS PROPOSER IMMÉDIATEMENT EN :
• BTS MICO
• BTS NDRC
• BACHELOR RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

APPRENEZ VOTRE CV ET ÉCHANGEZ EN DIRECT AVEC LE CENTRE DE FORMATION

FORMATION

DU STADE VERS L'EMPLOI

Les valeurs du Sport plutôt qu'un CV !

Informations Collectives
Roi 19 octobre 2025

FAITES DU SPORT UN TRAVAIL VERS L'EMPLOI !

MISSION LOCALE ALJAM MONTARGIS-GIEN

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT 2025

CHARGES		
	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION	2 434 680	2 680 588
60 - ACHATS	8 461	14 012
602 - ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	0	66
604 - ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE	253	
606 - ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	8 208	13 946
61 - SERVICES EXTERIEURS	93 873	100 705
613 - LOCATIONS	51 473	57 134
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	6 200	6 170
615 - ENTRETIEN ET REPARATION	23 372	22 683
616 - PRIMES D'ASSURANCE	11 152	10 039
618 - DOCUMENTATION	1 675	4 679
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	190 875	192 482
621 - PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	5 817	4 000
622 - REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	88 328	77 829
623 - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	9 557	11 533
624 - TRANSPORTS DE BIEN ET RANSPORT COLLECTIF DU PERSONNEL	1 145	1 186
625 - DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	39 742	54 332
626 - FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	34 780	33 180
627 - SERVICES BANCAIRES	1 643	1 502
628 - DIVERS	9 863	8 920
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	145 431	155 974
631 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (ADMINISTRATION DES IMPOTS)	110 266	121 168
633 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)	35 166	34 806
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 747 762	1 915 581
641 - REMUNERATION DU PERSONNEL	1 344 835	1 426 863
645 - CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	435 154	470 093
647 - AUTRES CHARGES SOCIALES	18 343	18 625
648 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	564	
649 - REMBOURSEMENTS DES ORGANISMES SOCIAUX	-51 134	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURRANTE	21 777	11 514
651 - REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, LOGICIEL, ...	6 096	2 778
657 - AIDES FINANCIERES	3 786	5 272
658 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	11 896	3 464
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	226 500	290 321
681 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	31 977	33 911
681 - PROV R & C ACC SOC	969	2 579
681 - PROV R & C FSE	14 213	9 223
681 - PROVISION RISQUES ET CHARGES	0	8 229
689 - FONDS DEDIES CEJ	179 341	236 380
CHARGES FINANCIERES	7 163	7 501
66 - CHARGES FINANCIERES	7 163	7 501
661 - CHARGES D'INTERETS	7 163	7 501
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	5 537
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	5 537
TOTAL CHARGES	2 441 843	2 693 627
RESULTAT EXEDENT :	79 754	2 014

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT 2025

PRODUITS		
	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 512 486	2 657 428
70 - VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	26 542	59 655
706 - VENTE DE PRODUITS ET PRESTATIONS	11 481	57 153
708 - PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	15 061	2 220
708 - REFACTURATION FRAIS DE DEPLACEMENTS		282
74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 195 786	2 296 655
741 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	23 256	23 256
741 - FONCTIONNEMENT	255 050	255 050
741 - SUBV ARML PSY	1 489	5 456
741 - SUBV AUTONOMIE	39 100	46 000
741 - SUBV CG PSYCHO	12 045	12 045
741 - SUBV CR SPRO CENTRE		10 000
741 - SUBV ETAT CEJ	874 500	940 750
741 - SUBV ETAT FSE	94 750	92 228
741 - SUBV FRANCE TRAVAIL AVENIR PRO	10 969	13 569
741 - SUBV FRANCE TRAVAIL PP AE	159 203	161 110
741 - SUBV OBLIGATION DE FORMATION	64 829	68 943
741 - SUBVENTIONS COMMUNES	140 700	138 200
741 - SUBVENTIONS ETAT CPO	464 494	493 880
741 - SUBV CPER	19 000	
741 - SUBV QPV MONTARGIS	7 500	
747 - QUOTE PART SUBV*INVEST VIREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	11 043	
748 - TAXE D'APPRENTISSAGE COLLECTEE	17 858	36 168
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 740	419
758 - PRODUITS DIVERS DE GEST COURANTE	24 740	419
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	265 419	265 320
781 - REPRISE PROV AUTRES RISQUES	29 039	12 492
789 - REPRISE FDS DEDIES	236 380	252 828
79 - TRANSFERT DE CHARGES	0	35 379
791 - ASP - DGFIP CUI		7 294
791 - TRANSFERT DE CHARGES		28 086
PRODUITS FINANCIERS	9 111	8 956
76 - PRODUITS FINANCIERS	9 111	8 956
764 - INTERETS CREDITEURS CE	83	103
764 - REVENU CSL ASSOCIATIS CE	7 240	6 455
764 - REVENU CSL REGIONAL CE	40	40
764 - REVENU LIVRET A	1 748	2 359
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	29 257
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		29 257
TOTAL PRODUITS	2 521 597	2 695 641
RESULTAT DEFICIT :		

BUDGET PREVISIONNEL 2026



AIJAM - MISSION LOCALE

24/06/2026

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2026

N° de compte	CHARGES	BP 2026	N° de compte	PRODUITS	Budget - 5,85%
ACHATS :			PRESTATIONS:		
606300	Fourn. entretien, réparat°	8 800	706002	Prestations	
606100	Eau, électricité Gien	5 000	708300	Forum	8 000
606400	Fourn. Administratives	7 000	708500	Refacturations diverses	4 500
Total achats prestations :		20 800	Total prestations :		12 500
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES :			SUBVENTIONS		
613000	Locations	15 600	741100	Subv. Communes	140 700
613xxx	Location logiciel + matériel + téléphone	35 000	741200	Subv. Etat total	1 321 660
614000	Charges locatives	6 200	741300	Subv REGION Fonctionnement	255 050
615000	Entretien réparations	1 300	741500	Subv PPAE France Travail	152 186
615600	Maintenance	22 500	741550	Subv avenir pro	11 760
616000	Assurances	11 500	741910	Subv CD Psycho	12 045
618100	Documentation générale	1 700	741920	Subv CD Accompagnement Social	23 056
618800	Divers		741930	Subv CD accompagnement RSA	0
621200	Personnels extérieurs				
622600	Honoraires	49 800		Subv QPV Gien	0
62xxxx	Prestations CEJ - OF	1 100		Subv QPV Montargis	0
62xxxx	Prestations 100 chances	600		Subv QPV Sully	0
				FSE 100 chances 100 emplois	84 217
623100	Annonces et insertions	9 500		Cofinancement privés EPCI Etat fonds propres	
625000	Déplacements du personnel + jeunes	40 000		financements supplémentaires à mobiliser	69 412
625700	Missions, réception	10 000			
626100	Télécommunications	24 065		Collecte taxe apprentissage - fonds privés	18 000
626200	Affranchissements PTT	3 000			
627000	Services bancaires	1 700			
628300	URSSAF PMSMP AT - cotisations	500			
Total autres ach. & ch. externes :		234 065	Total Subventions :		2 088 086
IMPOTS & TAXES :			TOTAL PREST. ET SUBV. :		2 100 586
631100	Taxe sur les salaires	95 777			
633300	Formation prof. Continue	34 779			
633400	CIL Entreprises				
Total impôts et taxes :		130 556			
CHARGES DE PERSONNEL :			PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE :		
641000	Salaires	1 194 318	758600	Prod. Divers de gestion cour	0
645xxx	Charges sociales	396 330	Total prod. div. gest. courante :		0
647200	Versement CE	11 943			
647500	Medecine travail	4 157			
64xxxx	Mutuelle	28 595			
	Salaires et charges Mandataires (hors TS)	25 404			
649000	Rbt charges de personnel (ex 791240)				
Total charges de personnel :		1 660 747			
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE :			PRODUITS FINANCIERS :		9 000
651000	Redevance pour concession	6 100			
657xxx	Aides aux jeunes fonds AIJAM + projets taxe	4 000			
658000	Charges diverses	3 500			
Total ch. div. gest. courante :		13 600			
CHARGES FINANCIERES :		6 818			
Total charges financières :		6 818			
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
672000	Charges	0	772000	Produits /ex antr	
Total charges exceptionnelles :		0			
DOTATION AMORT. & PROV. :			REPRISE AMORT. & PROV. :		
681120	Amort./immobilisations	30 000	78xxxx	Utilisation des fonds dédiés CEJ (reprise)	179 341
681500	Provisions risques et charges	13 000	78	Reprise de provision	
	Risques CEJ + perte		Total dotations amort. & prov. :		179 341
	Fonds dédiés	179 341			
Total dotations amort. & prov. :		222 341			
TOTAL CH. PREVISIONNELLES :		2 288 927	TOTAL PROD. PREVISIONNELS :		2 288 927

à Montargis le 24/06/2026

Orientations 2026

Extrait du projet associatif 2024 - 2028



Objectifs stratégiques

1

Renforcer la gouvernance de l'AIJAM en créant un environnement décisionnaire, dynamique et engagé.

Objectifs Opérationnels

- Disposer d'un bureau actif, engagé et jouant un rôle décisionnaire
- Impliquer les membres élus de l'AIJAM dans la définition de notre stratégie

2

Optimiser la gestion des ressources humaines au sein de l'AIJAM.

Objectifs Opérationnels

- Conforter l'équipe de direction en mettant en œuvre des actions spécifiques visant à consolider les compétences, la cohésion et l'efficacité.
- Renforcer la professionnalisation des équipes par des formations adaptées à chaque fonction.
- Optimiser la qualité de vie au travail par des actions ciblées.
- Prévenir et réduire les risques psycho-sociaux par des mesures adaptées.

3

Optimiser notre offre de services en agissant à plusieurs niveaux.

1. En direction des Jeunes

- Aller vers eux, les accueillir de manière inconditionnelle.
- Adapter chaque parcours d'accompagnement selon leurs besoins identifiés.
- Favoriser l'autonomie des jeunes.

2. A destination des Entreprises

- Favoriser la découverte des métiers.
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement.
- Promouvoir la voie de l'alternance et la formation intra-entreprise.
- Soutenir les entreprises sur la période d'emploi du jeune.

3. Au Service de Notre Territoire

- Participer au diagnostic de territoire en matière d'accompagnement social et d'insertion professionnelle des jeunes.
- Contribuer activement à la lutte contre le décrochage scolaire.
- Contribuer au développement économique durable de notre territoire.

Projets et axes de travail 2026

- ✓ Dans le cadre de la Loi Plein Emploi et du Réseau Pour l'Emploi
 - Mise en place du PACEA ou du CEJ avec inscription obligatoire à France Travail
 - Déploiement des contrats aidés
 - Obligation de formation des 16 – 18 ans – avenir Pro

- ✓ Renforcer le partenariat avec les entreprises locales
 - Développer et consolider « 100 Chances 100 Emplois » en faisant évoluer le projet vers un dispositif autonome et local
 - Poursuivre l'expérimentation Boost Apprentissage
 - Favoriser la découverte des métiers : Visites d'entreprises, rencontre jeunes et entreprises, PMSMP à développer
 - Poursuivre les recrutements intramuros
 - Valoriser la collecte de la taxe d'apprentissage
 - Faire appel au mécénat : collecte de fonds privés

- ✓ Communication : A poursuivre
 - Accentuer notre présence sur les réseaux sociaux
 - Adapter nos outils outils aux pratiques des jeunes
 - Communiquer autrement via le numérique

- ✓ Restructuration : à poursuivre
 - Réflexion sur l'externalisation



Le label des Missions Locales

Le label du réseau des Missions Locales est ancré sur une démarche d'amélioration continue qui garantit :

- Un accompagnement de qualité pour tous les jeunes
- Une crédibilité renforcée vis-à-vis des partenaires et financeurs
- Une amélioration continue des pratiques
- Une reconnaissance officielle de l'action spécifique et innovante des Missions Locales.

L'attribution du label

Le label du réseau des Missions Locales est attribué suite à la réalisation de l'audit initial pour une durée de 5ans.

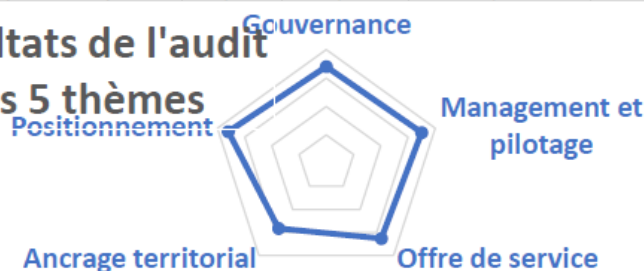
C'est la Commission nationale de Labellisation qui décide de labelliser ou non une structure. Sa décision est basée sur les constats émis par les auditeurs. Elle est composée de 4 collèges :

- Les membres du réseau
- Les représentants de l'Etat
- Les collectivités territoriales
- Les partenaires du monde associatif et économique

La Mission Locale Montargis Gien a été auditée le 07-10-2025

	Gouvernance	Positionnement	Ancrage territorial	Offre de service	Management et pilotage
Vos résultats (notes sur 4)	3,40	3,60	2,83	3,27	3,50

Vos résultats de l'audit
sur les 5 thèmes



Avis favorable pour une labellisation de la structure



La Mission Locale a été labellisée le 16 décembre 2025.

Conclusion



En 2025, la Mission Locale a su relever le défi et maintenir son activité malgré un contexte économique incertain et une diminution de ses dotations.

Nous avons mené à bien notre démarche de labellisation, en impliquant les élus, les salariés et les jeunes. Nous sommes fiers du chemin parcouru et nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue.

Nous avons atteint nos objectifs d'entrée en contrat engagement jeune grâce à la contribution de toute l'équipe et nous avons développé nos réseaux d'entreprises investies auprès des jeunes sous le label 100 Chances 100 emplois.

L'année 2026 sera consacrée à la remise à plat de notre organisation induite par la baisse et la globalisation de notre subvention accordée par l'Etat.

Nous poursuivrons notre mission qui consiste à accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi sur notre territoire, dans le respect du cadre induit par la loi plein emploi.

Pour conclure, nous tenons à remercier l'ensemble de nos financeurs et de nos partenaires qui s'investissent à nos côtés au quotidien pour permettre aux jeunes de notre territoire de construire leur projet professionnel et d'accéder in fine à un emploi durable.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Siège 31, avenue Maurice Chautemps - 45200 Montargis - Tél.: 02 38 98 73 60

Antenne de Gien 30, rue Paul Bert - 45500 Gien - Tél.: 02 38 67 25 62

mlmontargis@aijam.com / mlgien@aijam.com -  www.aijam.com

Toutes nos actualités

